

REPUBLIQUE DU TCHAD

Conseil Militaire de Transition

Présidence du Conseil

Primature

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

DIRECTION DES STATISTIQUES ECONOMIQUES

DIVISION DES STATISTIQUES ECONOMIQUES

SERVICE DE LA CONJONCTURE

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

وحدة - عمل - تقدم



جمهورية تشاد

رئاسة الجمهورية

لتنموي ال تخط يطورارة الاقتصاد و

والتعاون الدولي

أمانة الدولة

الإدارة العامة للوزارة

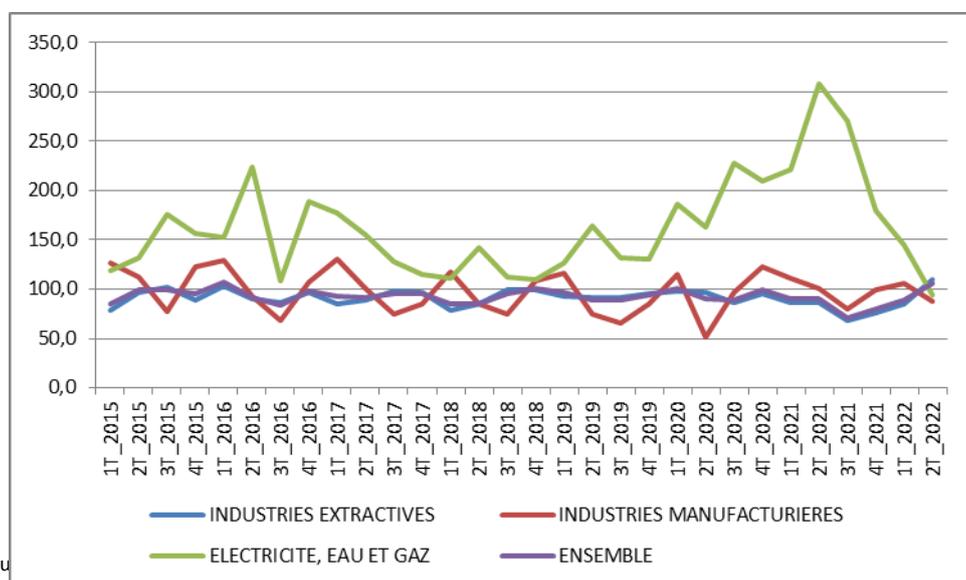
المعهد الوطني للإحصاء والدراسات الاقتصادية

والديموغرافية



INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

(2^{ème} trimestre 2022)



Présentation

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) est un indicateur permettant de mesurer l'évolution de la production du tissu industriel sur une période bien définie.

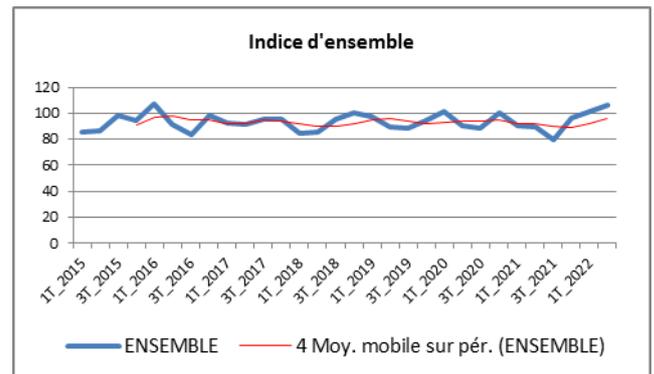
L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) publie depuis janvier 2012, des notes trimestrielles de l'IHPI pour répondre aux besoins des utilisateurs afin de disposer des informations trimestrielles sur l'activité industrielle au Tchad.

L'indice base 100 en 2012 du Tchad, couvre les industries extractives, agro-alimentaires, du textile, d'habillement et du cuir, d'imprimerie, pétrolières, de matériaux-minéraux, métalliques, manufacturières et de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). L'IHPI est de type LASPEYRES et est obtenu en sommant les indices des sous-branches pondérés par leurs valeurs ajoutées respectives par rapport à la valeur ajoutée totale industrielle de l'année de base. L'échantillon est composé de 26 entreprises avec 34 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin d'un trimestre sous revue.

Une hausse de la production industrielle

L'activité de production industrielle au deuxième trimestre 2022 s'est bonifiée de 5,5 % par rapport au trimestre précédent. Cette hausse trouve sa source essentielle dans l'augmentation de la production des industries extractives (+8,4%) et de l'imprimerie (+25,2 %). Cependant, cette augmentation a été atténuée par une baisse simultanée de 47,3% de la branche électricité, eau et gaz, de 64,4% des industries métalliques ainsi que de 63,3% des industries de matériaux minéraux.

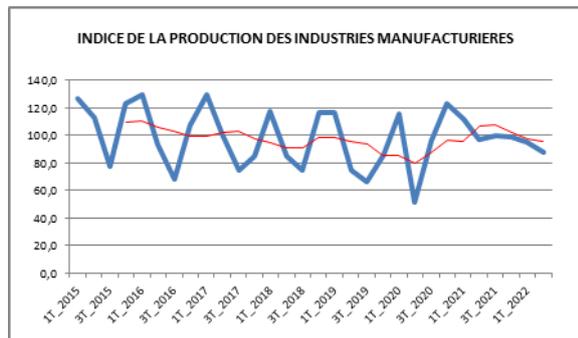
Tributaire d'un accroissement de 27,7% de l'industrie extractive et de 23,4% de l'industrie pétrolière, l'activité de production industrielle connaît aussi une forte hausse en glissement annuel (+18,6%).



Une baisse de production des industries manufacturières.

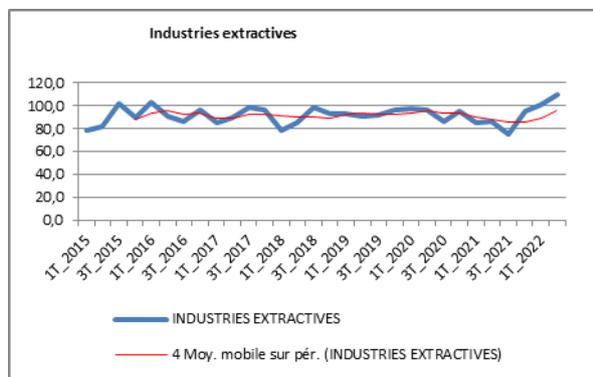
Au deuxième trimestre 2022, l'indice de l'industrie manufacturière qui regroupe une grande partie des industries tchadiennes est en baisse de 7,5% par rapport au trimestre précédent. De même, en glissement annuel, les activités de production dans cette branche sont en baisse de 12,9%. La difficulté de trésorerie, la crise énergétique, les méventes et la concurrence des produits importés expliquerait cette baisse dans ladite branche. Certaines entreprises souffriraient d'une hausse des prix des matières premières qu'elles utilisent dans leur processus de fabrication résultant d'un contexte international marqué par la guerre

entre l'Ukraine et la Russie. A cela, il faut noter la saisonnalité de certains produits.



Une hausse de la production des industries extractives

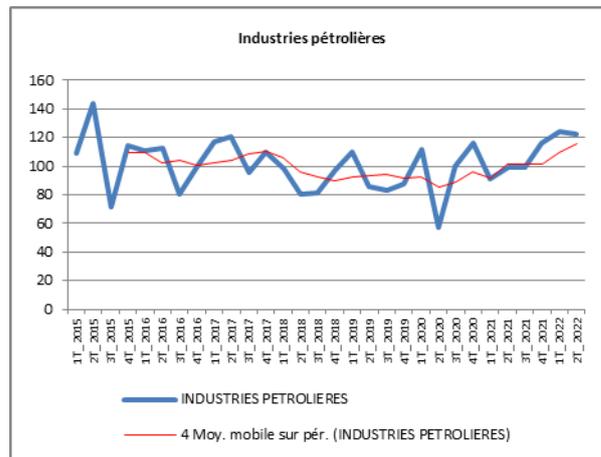
Après une hausse constatée au 1^{er} trimestre 2022, la production des industries extractives au deuxième trimestre 2022 est en progression tant en variation trimestrielle (+8,4%) qu'en glissement annuel (+27,7%). Cette hausse en variation trimestrielle serait le fait de la mise en production du champ de Miandoum par le consortium Esso. A cela, il faut ajouter l'optimisme encouragé par les cours du Brent qui continuait de progresser sur le marché mondial.



Une baisse de production des industries pétrolières.

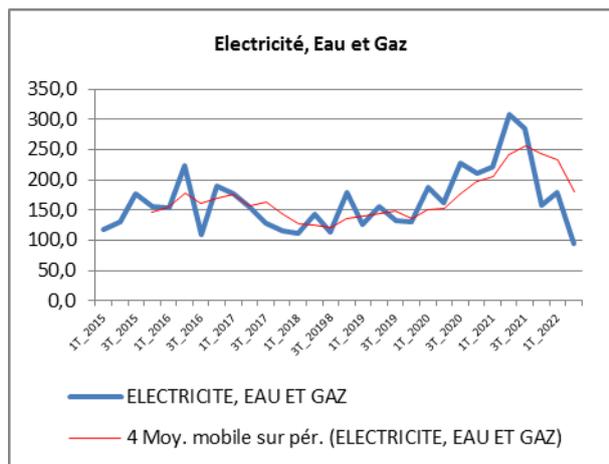
L'activité de production dans les industries pétrolières au deuxième trimestre 2022 est en baisse de 1,9% par rapport au trimestre précédent. Cependant, en glissement annuel, la production des industries pétrolières est en hausse de 23,4%. La cause principale de la baisse de production par rapport au trimestre

précédent est la chute de la production du Super et du Kérosène sur la période.



Une reprise de la production dans les industries de production et de distribution d'électricité, d'eau et de gaz.

Après une reprise constatée au premier trimestre 2022, les activités de production d'eau, d'électricité et de gaz sont en baisse au cours de ce deuxième trimestre 2022. En effet, l'indice de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz au 2^{ème} trimestre 2022 est en diminution de 47,3% par rapport au trimestre précédent. En glissement annuel, il est aussi en baisse de 69,2%. Cette baisse serait la cause des délestages récurrents d'électricité qui se poursuivent au deuxième trimestre 2022 pour des causes multiples (pannes techniques, problèmes d'approvisionnement en carburant à partir de la raffinerie et la vétusté des installations qui impactent durement les activités économiques.



Une forte baisse de production dans les industries agro-alimentaires

La production des industries agro-alimentaires au deuxième trimestre 2022 est en baisse de 28,0% par rapport au trimestre précédent en raison de la concurrence des produits de consommation en provenance des pays

limitrophes. De même, en glissement annuel, la part de la production dans les industries agroalimentaires est en baisse de 71,5% sur la période. La crise énergétique et la perturbation dans l'approvisionnement en matières premières seraient la cause de cette régression.

Une forte hausse de la production de l'imprimerie.

Les activités de production de l'imprimerie au deuxième trimestre 2022 sont en hausse de 25,2% par rapport au trimestre précédent. Cette hausse dans les imprimeries serait liée au regain d'activités dans la production des manuels scolaires à l'approche de la rentrée des classes.

Cependant, en glissement annuel, la production de l'imprimerie est en baisse de 12,2%.

BRANCHES D'ACTIVITES	Valeur des indices, base 100 : 2012		
	2 ^{ème} Trim. 2022	Variation Trimestrielle (en %)	Glissement annuel (en %)
Industries extractives	109,9	8,4	27,7
Industries agroalimentaires	32,0	-28,0	-71,5
Industries du textile, d'habillement et cuir			
Imprimerie	61,7	25,2	-12,2
Industries pétrolières	122,1	-2,0	23,3
Industries de matériaux et minéraux	41,8	-63,3	
Industries métalliques	7,7	-64,4	-75,8
Industries manufacturières	94,9	-4,3	0,0
Autres industries manufacturières	54,1	0,0	0,0
Electricité, eau et gaz	94,8	-47,3	-69,2
IHPI_Global	106,5	5,5	18,6

Aperçu méthodologique de l'IPI

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays membres d'Afristat, le Champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la nomenclature d'Activités des Etats Membres d'Afristat (NAEMA) parmi les activités agricoles. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les Boulangeries industrielles qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la liste des entreprises du répertoire des entreprises que dispose l'INSEED. Cette liste a été étendue à d'autres entreprises issues des fichiers des autres administrations (DGSI, CNPS, ...). Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité sectorielle et de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 26 entreprises et 31 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de taille de l'entreprise.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries témoins) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du trimestre courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon le poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon le poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Annexe :

Tableau A01 : Indices par branches d'activité

BRANCHES	Pondérations	T2_2021	T1_2022	T2_2022	Variation trimestrielle	Glissement annuel
EXTRACTION D'HYDROCARBURES	8148,7	85,5	101,4	110,3	8,7	29,0
AUTRES ACTIVITES EXTRACTIVES	17,3	128,5	108,4	97,6	-10,0	-24,1
ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX INDUSTRIES EXTRACTIVES	289,3	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES	304,8	137,9	18,9	24,8	31,6	-82,0
FABRICATION DE BOISSONS	100,1	107,4	141,1	81,6	-42,2	-24,1
FABRICATION DES PRODUITS A BASE DE TABAC	86,6	26,5	22,7	0,0	-100,0	-100,0
FABRICATION DE PRODUITS TEXTILES	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FABRICATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IMPRIMERIE ET REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS	7,1	70,2	49,2	61,7	25,2	-12,2
RAFFINAGE PÉTROLIER, COKEFACTION	907,8	99,0	124,5	122,1	-2,0	23,3
FABRICATION DE MATERIAUX MINERAUX	30,5	51,3	114,0	41,8	-63,3	0,0
FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS N.C.A	28,4	31,6	21,6	7,7	-64,4	-75,8
FABRICATION DE MEUBLES ET MATELAS	0,2	54,1	54,1	54,1	0,0	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	57,6	315,8	147,9	85,9	-41,9	-72,8
CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU	12,7	273,1	324,7	135,2	-58,4	-50,5
ENSEMBLE	10000,0	89,8	101,0	106,5	5,5	18,6

Source : INSEED/DES/SC

Supervision générale :

Dr BARADINE ZAKARIA MOURSAL, Directeur Général de l'INSEED.

Coordination technique des travaux :

- **AHMAT SOULEYMAN HACHIM**, Directeur des Statistiques Economiques ;
- **ZAKARIA ISSAK ABDELKERIM**, Chef de Division des Statistiques Economiques.

Traitement et rédaction :

- **FANGAMLA MARANDI**, Chef de Service de la Conjoncture.

Collecte des données :

- **AFEZOU Michel** ;
- **ABDEL NASSER Idriss Daoud** ;
- **BRAHIM Hassan** ;
- **SABRE Hassan Hachim** ;
- **YADIA PAYANFOU**.

Lecture et validation : Comité de Suivi de la Qualité Statistique (CSQS)

Toutes les correspondances concernant l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle sont à adresser à :

Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), Avenue du Général Charfadine Ahmat, Quartier Djambal Ngato, BP : 453 – N'Djaména-Tchad, tel : +235 22 52 31 64, Fax : +235 22 52 66 13, E-mail : info@inseed.td, Site web : www.inseed.td